

24 juin 2009



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**NOUVEAU SITE INTERNET DU CLUB DE PARIS**

Dans le souci constant de renforcer l'information et la transparence sur le fonctionnement et l'activité du Club de Paris, en complément du rapport annuel d'activité du Club de Paris publié ce jour, les créanciers du Club de Paris ont décidé d'améliorer et d'enrichir le site internet du Club de Paris créé en 2001.

Le nouveau site internet désormais en ligne fournit plus d'information, en particulier sur les questions stratégiques en matière de dette discutées dans le cadre du Club de Paris, et a pour objectif d'être plus facile d'utilisation, afin que les utilisateurs réguliers ou occasionnels puissent avoir un accès plus rapide et plus facile à l'information essentielle.

Le design du site internet a également été modernisé, en particulier avec un nouveau logo du Club de Paris.

Le site internet du Club de Paris est organisé autour de trois principaux thèmes : communication du Club de Paris, accords conclus en Club de Paris et débats internationaux en matière de dette.

En plus de ces trois principaux sujets, le site internet fournit également des informations contextuelles, en particulier sur la composition et le fonctionnement du Club de Paris, le type de dettes traitées dans le cadre du Club de Paris et le type de traitements accordés par le Club de Paris.